

DESCRIPTION DE FONCTION
1. Description de la fonction
<ul style="list-style-type: none">• <i>Dénomination de la fonction : Inspecteur-auditeur</i>• <i>Niveau auquel la fonction appartient : niveau A1 - A3</i>
2. Objectif de la fonction
<p><u>L'objectif de la fonction:</u></p> <p>L'inspecteur-auditeur contribue aux tâches essentielles du Service d'Inspection au sein de l'APD (https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/l-autorite/organisation).</p> <ol style="list-style-type: none">1. Rédiger des procédures, des instructions, des notes et déterminer le mode d'exécution d'enquêtes d'inspection et d'audits.2. Contribuer à l'approche stratégique de la protection des données en vue de la prévention et de la détection.3. Participer à la surveillance dans le cadre d'actions d'inspection et d'audit et à l'amélioration du fonctionnement (de la collaboration), de la communication et des procédures internes.4. Coordonner, soutenir et, le cas échéant, réaliser de manière indépendante des audits et des inspections complexes en Belgique et à l'étranger pour le compte de l'APD.5. Établir des rapports d'enquêtes d'inspection, d'audits, de constatations et d'éventuelles tendances et formuler des recommandations en fonction des audits (généralement dans sa langue maternelle mais l'anglais n'est pas à exclure).6. Veiller de manière générale à l'image et à la réputation de l'APD. La participation à des projets transversaux au sein de l'APD peut également en faire partie.7. Dispenser des formations internes et, le cas échéant, externes.8. Analyser des situations complexes au niveau des enquêtes en vue d'améliorer en permanence la méthodologie d'enquête employée, en prêtant également attention à l'amélioration des processus de travail internes.9. Mener des inspections et des audits quotidiens, et ce tant sur la base de la réglementation nationale que sur la base de la réglementation internationale en la matière (que ce soit à titre individuel ou en tant que membre d'une équipe (internationale)).10. Encadrer et coacher les collègues inspecteurs, notamment en organisant une concertation au sujet de leurs activités, idées et propositions. <p><u>Comment peut-on atteindre ce résultat ? (= QUOI en vue du POURQUOI)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• En exécutant les tâches principales (rubrique 3 du présent profil de fonction).• Par une concertation étroite et une bonne communication avec les éléments de réseau (voir la rubrique 4 du présent profil de fonction) et les personnes <i>ad hoc</i> concernées.

3. Tâches principales

1. Finalités spécifiques :

- Prêter assistance à l'inspecteur général ainsi qu'aux inspecteurs gestionnaires dans la détermination de la stratégie, la sélection et la planification des inspections et des audits.
- Développer une méthodologie d'enquête, incluant des procédures, des outils de gestion et de rapport, y compris le "guide pratique" interne.
- Organiser (et encadrer) les inspections et les audits, en accordant suffisamment d'attention à la rédaction d'un plan d'enquête, à l'évaluation des moyens nécessaires à l'enquête, à l'identification de sources de preuves numériques potentielles, à la collecte de diverses formes de preuves numériques d'une manière légalement justifiée et en garantissant l'utilisation ultérieure des preuves. Ces enquêtes et ces audits peuvent avoir lieu partout en Belgique.
- Prendre part à des inspections et/ou des audits d'un ou plusieurs jours à l'étranger, sur la base de la réglementation nationale et internationale en la matière, à titre individuel ou en tant que membre d'une équipe (internationale). L'inspecteur-auditeur peut par exemple être désigné pour une année spécifique (avec possibilité de prolongation) par l'inspecteur général en tant qu'expert représentant la Belgique pour la participation à des audits à l'étranger.
- Suivre des situations complexes au niveau des enquêtes en vue de formuler des recommandations d'optimisation de la méthodologie d'enquête utilisée et plus spécifiquement en ce qui concerne les différents actes qui sont posés et qui doivent notamment donner lieu à l'obtention de preuves juridiquement recevables.
- Veiller à la qualité des rapports, du déroulement et des résultats des inspections et/ou des audits, ainsi que de tout document établi dans le cadre de la procédure mise en œuvre.
- Suivre et analyser les matières et évolutions en ce qui concerne la réalisation d'enquêtes légales, incluant les nouvelles techniques IT légales, dans le domaine de compétence de l'APD, afin que cette dernière puisse toujours assurer minutieusement ses tâches d'inspection.

2. Finalités générales :

- Contribuer à développer un centre de connaissances et de documentation au sein du Service d'Inspection.
- Encadrer et organiser des formations internes.
- Participer à des projets transversaux dans le champ d'activité de l'APD.
- Contribuer aux campagnes d'information et de communication de l'APD, ainsi qu'à la rédaction du rapport annuel.
- Représenter l'APD lors de réunions et groupes de travail nationaux et internationaux et établir des rapports oraux et écrits.

4. Éléments de réseau

Interne

- Fait rapport à l'inspecteur général.
- Prête, le cas échéant et en concertation avec son directeur, une assistance spécialisée dans le cadre de l'exercice de sa fonction, et ce à l'égard du président, des collègues de la Direction et des autres collaborateurs de l'APD et veille à cet égard au transfert de connaissances nécessaire.
- En tant que conseiller adjoint, au sein de sa direction spécifique, la personne collabore par exemple à la rédaction de procédures, de notes et d'instructions pour la réalisation de tâches spécifiques de cette direction et à l'amélioration continue de la méthodologie au sein de cette direction.
- Dispense des formations internes.
- Fait office de point de contact pour les contacts internes et externes, y compris pour les autorités publiques étrangères et pour les autorités judiciaires.

Externe

- A des contacts fonctionnels avec les acteurs concernés dans le cadre d'inspections et d'audits.
- A des contacts fonctionnels avec les collègues d'autres DPA européennes dans le cadre de dossiers présentant une dimension européenne.
- Se concerta avec d'autres institutions similaires et s'informe auprès d'elles dans le cadre de la réalisation d'une enquête (légale)/d'une inspection/d'un audit.
- Établit les contacts nécessaires avec d'autres experts du domaine afin de se tenir informé(e) en permanence des évolutions en la matière.
- Le cas échéant, participe à des conférences et/ou journées d'étude en rapport avec les matières qui lui ont été attribuées et peut être désigné(e) en tant que représentant de l'APD.

5. Autonomie

- *Sur quels points le titulaire de la fonction peut-il décider de manière autonome (sans approbation explicite) ?*

Non applicable au présent profil de fonction.

- *Pour quels points le titulaire de la fonction doit-il demander une autorisation ?*

Non applicable au présent profil de fonction.

6. Contexte spécifique de la fonction (si pertinent)

- *Facultatif : si la description de fonction telle qu'exposée ci-dessus est trop générique pour la fonction, la description peut être adaptée au contexte et être spécifiée davantage.*

Non applicable au présent profil de fonction.

- *Allocations et avantages spécifiques à la fonction*

L'inspecteur-auditeur n'a pas droit à des avantages spécifiques à la fonction.

- *Positionnement*

Chef hiérarchique : en tant qu'inspecteur-auditeur, il/elle travaille sous la direction du directeur de la direction dont il/elle relève, à savoir l'inspecteur général du Service d'Inspection.

PROFIL DE COMPÉTENCE

1. Connaissances et compétences

- *De quelles compétences, connaissances et expériences doit disposer le titulaire de la fonction ?*
 - Être titulaire d'un master ou d'une licence ;
 - Disposer d'une bonne connaissance (de base) de la réglementation internationale et nationale en matière de traitement de données à caractère personnel ;
 - Disposer des connaissances de base en sécurité de l'information ;
 - Avoir une bonne connaissance de Microsoft Office (Outlook, Word, Excel et Powerpoint) ;
 - Disposer d'une grande capacité de synthèse et d'analyse ;
 - Être proactif (proactive) et avoir un esprit orienté solution ;
 - Travailler de manière structurée ;
 - Respecter la confidentialité ;
 - Une habilitation de sécurité peut être demandée.

- *Atouts :*
 - Une attestation de réussite d'une formation en forensic auditing d'au moins 90 h (par exemple une Masterclass Fraud Auditing (MCFA)) et/ou une reconnaissance en qualité de Registered Fraud Auditor (IFA) ou de Certified Fraud Examiner (ACFE) ;
 - Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine des activités d'audit (audit interne ou ICT, contrôle interne ou externe, conformité et gestion des risques) et/ou la réalisation d'enquêtes d'établissement des faits ;
 - Une expérience en tant que délégué à la protection des données ou dans une fonction liée à la protection des données ;
 - Des certificats pertinents concernant la protection des données et de la vie privée (ex. CIPP/E, CIPM, etc.) ou être disposé(e) à les obtenir ;
 - Avoir une bonne connaissance active de la deuxième langue nationale et de l'anglais ;
 - Une expérience de la technologie IT, des systèmes d'information et des processus opérationnels.

2. Attitude

- *Attitude générique :*
 - vous agissez avec intégrité, conformément aux valeurs de l'Autorité de protection des données, vous respectez la confidentialité, vous faites preuve d'objectivité, vous respectez les engagements et vous évitez toute forme de partialité ;
 - vous faites preuve de suffisamment d'assertivité sans perdre de vue l'organisation et la collaboration avec les collègues ;
 - vous disposez d'un sens aigu de l'organisation et travaillez bien sous pression avec des délais précis ;
 - vous évaluez votre travail en permanence et visez toujours une amélioration de la qualité, en recherchant systématiquement des possibilités d'optimiser votre propre fonctionnement ainsi que celui de l'organisation ;
 - vous planifiez et gérez activement votre propre développement en fonction de vos possibilités et intérêts en remettant en question de manière critique votre propre fonctionnement et en acquérant continuellement de nouvelles idées, compétences et connaissances - à cet effet, vous êtes ouvert(e) au changement et aux nouvelles perspectives.

Profil de fonction Inspecteur-auditeur

- Attitude spécifique à la fonction :
 - vous aimez prendre des initiatives et vous avez l'engagement, la volonté et l'ambition d'obtenir des résultats et d'assumer la responsabilité de la justesse des actions entreprises ;
 - vous gérez votre propre charge de travail de manière autonome, avec comme fil conducteur les mots-clés suivants : orienté(e) solution, enthousiaste, orienté(e) résultats, discret (discrète), proactif (proactive), flexible, pragmatique et pratique ;
 - vous aimez travailler en équipe tout en sachant travailler de manière autonome ;
 - vous avez un esprit d'innovation et vous vous intéressez aux évolutions technologiques dans le domaine de la protection de la vie privée et vous avez des affinités avec le domaine IT ;
 - vous êtes bien organisé(e) et aimez l'ordre et le travail minutieux et vous travaillez bien sous pression et avec des délais précis ;
 - vous avez de bonnes compétences relationnelles qui vous permettent de bien vous entendre avec les collègues ;
 - vous êtes disposé(e) à vous perfectionner dans la méthodologie d'audit pendant la période de stage. Il est alors indiqué de suivre des formations complémentaires et/ou d'obtenir un diplôme d'auditeur interne, d'auditeur ICT ou d'auditeur en matière de fraude ;
 - vous disposez d'une capacité de synthèse et d'analyse. Vous pouvez analyser, synthétiser et structurer une grande quantité d'informations. Vous pouvez transposer aussi bien verbalement que par écrit des idées de manière claire, à l'aide d'une documentation écrite et d'un rapport clair et structuré qui va à l'essentiel ;
 - vous êtes disposé(e) à effectuer plusieurs fois par an pour le compte de l'APD des inspections et/ou des audits d'un ou plusieurs jours à l'étranger, à titre individuel ou en tant que membre d'une équipe (internationale) ;
 - vous êtes flexible (les inspections ou les audits peuvent également avoir lieu en dehors des heures de bureau). Il peut aussi arriver que des audits internationaux démarrent les dimanches et jours fériés ;
 - vous disposez de bonnes aptitudes communicationnelles, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Vous disposez d'aptitudes pour réaliser des interviews et vous avez de l'expérience en matière de techniques de réunion et de rédaction de rapports .